

Master 2

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER MEÉF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Encadrement Éducatif



Communauté
d'Universités et d'Établissements
Lille Nord de France

espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Lille
● ● ● ● Lille Nord de France

Le Master MEEF mention Encadrement éducatif (CPE) vise à faire acquérir progressivement les compétences exigées d'un Conseiller Principal d'Éducation en EPLE, tout en dotant l'étudiant d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par l'usage de la recherche. L'année de M1, renouvelée par la réforme des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ) et par les nouvelles épreuves du concours CPE, se fixe comme mission prioritaire pour la réussite des étudiants au concours externe de Conseiller Principal d'Éducation le développement de leurs compétences professionnelles et universitaires.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX POURSUIVIS EN RELATION AVEC LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Par la culture générale et spécifique dispensée sur le système éducatif, ses acteurs et ses enjeux, par la formation d'un futur cadre éducatif spécialiste des questions de la vie scolaire et de l'animation éducative, le master vise l'acquisition de compétences nombreuses inscrites dans le nouveau référentiel de compétences professionnelles : des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et des compétences spécifiques au conseiller principal d'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. Du 18-7-2013) ainsi que la circulaire 2015-139 du 10-08-2015 sur les missions du CPE. .

Les deux années (M1 et M2) du Master MEEF mention Encadrement éducatif s'inscrivent dans un continuum de formation et permettent d'aborder à la fois la variété et l'actualité des grandes questions éducatives et les modalités pratiques de l'exercice du métier de CPE, articulant apports théoriques et analyses de situations éducatives concrètes, et en ménageant l'intervention progressive des étudiants dans le champ professionnel par des stages.

Il s'agit tout d'abord d'approfondir les connaissances sur le système éducatif dans ses diverses dimensions, qu'elles soient historiques, philosophiques, sociologiques ou psychologiques (UE 1), tout en préparant aux épreuves du concours au plus près de son programmes et de sa bibliographie. Il est aussi fondamental d'appréhender le rôle et les évolutions du métier de CPE dans les établissements, ses missions actuelles et leurs enjeux en les confrontant aux situations éducatives réelles (UE 2).

Le futur CPE doit aussi avoir une bonne connaissance de l'Éducation nationale, de ses valeurs, de ses acteurs et de ses partenaires pour pouvoir intervenir efficacement en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative (UE 4), tout comme il doit savoir utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par son métier (UE LVE). L'un des objectifs du Master est de découvrir concrètement le métier, de l'observer puis de le pratiquer. C'est toute l'importance des stages, de leur préparation et de leur suivi (UE 5) mais aussi de l'appropriation des techniques de communication (CNT) nécessaires à la pratique professionnelle.

Comme tout Master, le Master MEEF, mention Encadrement éducatif doit faire une large place à la recherche (UE 3). Si le semestre 1 permet une initiation générale, par la présentation des grands champs de recherche en éducation et de leurs méthodologies, les semestres 2, 3 et 4 offrent un travail plus spécialisé autour du choix d'un séminaire et la rédaction progressive d'un mémoire de recherche à visée professionnelle qui témoigne de capacités à analyser des problématiques, des contextes et des actes professionnels.

L'année de M2 se fera en alternance entre la formation à l'ESPE et les établissements scolaires (UE5). Les cours à l'ESPE se dérouleront les mercredi et jeudi, notamment le jeudi pour l'UE4. La poursuite de l'initiation à la recherche, commencée en M1 aboutira à la soutenance en fin de M2 d'un mémoire de recherche à visée professionnelle (UE3).

Le métier de Conseiller Principal d'Éducation est en effet défini dans le nouveau référentiel comme un acteur essentiel de la communauté éducative, à l'interface permanente des différentes dimensions de la vie d'un établissement. À ce titre, il est bien un spécialiste de l'intervention éducative dans toutes ses dimensions qui se déclinent dans ce référentiel, au travers des compétences communes à tous les professeurs et personnel d'éducation :

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et au travers des compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation :

- C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- C 7. Participer à la construction des parcours des élèves
- C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

CONCOURS VISES ET AUTRES SECTEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les étudiants qui souhaitent re-préparer le concours se verront offrir un module de 50h (S3+S4) visant la préparation aux épreuves du concours CACPE 2019.

Bibliographie indicative session 2019 aux concours externe et interne de recrutement des conseillers principaux d'éducation :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/programmes_2019/25/8/p2019_cpe_externe_interne_943258.pdf

Les étudiants ne souhaitant pas poursuivre dans cette orientation professionnelle auront la possibilité de suivre un module de réorientation professionnelle au S4.

Bonne année 2018-2019 dans le Master MEEF mention Encadrement éducatif.

Brigitte MONFROY, Martine PAYEN, co-responsables du Master MEEF-Encadrement éducatif

LES RESPONSABLES DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1	Le système éducatif, ses structures, ses enjeux JEAN-FRANÇOIS CONDETTE
UE 2	Le métier de CPE MARTINE PAYEN
UE CNT	Culture numérique TICE ANNE MIDENET
UE 3	Initiation à la Recherche BRIGITTE MONFROY
UE 4	Contexte d'exercice du métier BRIGITTE MONFROY
UE LV1	Langues vivantes CHRISTINE DESMARET
UE 5	Mise en situation professionnelle MARTINE PAYEN

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les UE ne se compensent pas entre elles.

S 3 S 4

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux	ECTS	3	2
	Complément disciplinaire (le système éducatif et ses enjeux)		18	12
		Total H	18	12

UE 2	Didactique : le métier de CPE	ECTS	10	7
	Le métier de CPE, intervention éducative, analyse des pratiques, techniques de communication		27	27
		Total H	27	27

UE CNT	Culture numérique TICE	ECTS	1	1
	Compétences numériques en référence au C2i2e		3	3
		Total H	3	3

UE 3	Recherche	ECTS	3	7
	Méthodologie, apports de la recherche et séminaire		12	12
		Total H	12	12

UE 4	Contexte d'exercice du métier	ECTS	2	2
	Contexte d'exercice du métier		36	36
		Total H	36	36

UE LV1	Langue vivante 1	ECTS	1	1
	Langues vivantes (Anglais ou Espagnol)		12	12
		Total H	12	12

UE 5	Mises en situation professionnelle	ECTS	10	10
EC 1	Stage en responsabilité en EPLE (50%) / stage en milieu éducatif pour étudiants			
EC 2	Préparation, accompagnement, exploitation et analyse réflexive du stage et avec mise en place obligatoirement d'un objet éducatif		24	24
		Total H	24	24

Total Horaire encadré : 258 H	Crédits : 60 ECTS
-------------------------------	-------------------

CALENDRIER « ETUDIANT » DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
S	1		L	1		J	1	Toussaint	S	1	48
D	2		M	2		V	2		D	2	
L	3		M	3		S	3	44	L	3	
M	4		J	4		D	4		M	4	
M	5		V	5		L	5		M	5	
J	6		S	6	40	M	6		J	6	
V	7		D	7		M	7		V	7	
S	8	36	L	8		J	8		S	8	
D	9		M	9		V	9		D	9	
L	10		M	10		S	10	45	L	10	
M	11		J	11		D	11	Armistice	M	11	
M	12	Pré rentrée	V	12		L	12		M	12	Examens S3 session 1
J	13		S	13		M	13		J	13	
V	14		D	14		M	14		V	14	
S	15	37	L	15		J	15	Journée inter-ventions	S	15	
D	16		M	16		V	16		D	16	
L	17		M	17		S	17		L	17	
M	18		J	18		D	18		M	18	
M	19		V	19		L	19		M	19	
J	20		S	20		M	20		J	20	
V	21		D	21		M	21		V	21	
S	22	38	L	22		J	22		S	22	
D	23		M	23		V	23		D	23	
L	24		M	24		S	24		L	24	
M	25		J	25		D	25		M	25	
M	26		V	26		L	26		M	26	
J	27		S	27	43	M	27		J	27	
V	28		D	28		M	28		V	28	
S	29	39	L	29		J	29		S	29	52
D	30		M	30		V	30		D	30	
			M	31					L	31	

Cours

stage

Examens et soutenances

Congés et jours fériés

Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
V	1	Jury S3 session 1	V	1		L	1		M	1	Férié	S	1	
S	2		S	2		M	2		J	2	soutenance S4 session 1	D	2	
D	3		D	3		M	3		V	3		L	3	
L	4		L	4		J	4		S	4	18	M	4	
M	5		M	5		V	5		D	5		M	5	Examens et soutenance S4 Session 2
M	6		M	6		S	6		L	6	soutenance	J	6	
J	7		J	7		D	7		M	7		V	7	
V	8		V	8		L	8		M	8	Férié	S	8	
S	9	6	S	9		M	9		J	9	Soutenance	D	9	
D	10		D	10		M	10		V	10		L	10	23
L	11		L	11		J	11		S	11		M	11	
M	12		M	12		V	13		D	12	19	M	12	
M	13		M	13		S	13		L	13		J	13	Jury S4 session 2
J	14		J	14		D	14		M	14		V	14	
V	15		V	15		L	15		M	15		S	15	24
S	16	7	S	16		M	16		J	16		D	16	
D	17		D	17		M	17		V	17		L	17	
L	18		L	18		J	18		S	18	20	M	18	
M	19		M	19		V	19		D	19		M	19	
M	20		M	20		S	20		L	20		J	20	
J	21		J	21		D	21		M	21	Jury S4 session 1	V	21	
V	22		V	22		L	22		M	22		S	22	25
S	23	8	S	23	12	M	23		J	23		D	23	
D	24		D	24		M	24	Examens et rendu mémoire CPRP	V	24		L	24	
L	25		L	25		J	25	Examens S4 Session 1	S	25	21	M	25	
M	26		M	26		V	26		D	26		M	26	
M	27	Examens S3 session 2	M	27		S	27		L	27		J	27	
J	28		J	28	Jury S3 session 2	D	28		M	28		V	28	
			V	29		L	29		M	29		S	29	26
			S	30	13	M	30		J	30	Ascension	D	30	
			D	31					V	31	Pont			

DESCRIPTION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
	Complément disciplinaire (le système éducatif et ses enjeux)
	Appréhender les fondements historiques des systèmes éducatifs dans une perspective comparative. Identifier et comprendre les mécanismes et les processus de l'intégration des élèves issus de l'immigration. Appréhender l'orientation scolaire d'un point de vue institutionnel et individuel
UE 2	Didactique : le métier de CPE
	Le métier de CPE
	Mieux appréhender les missions et les fonctions du CPE en fonction du contexte de l'établissement. Renforcer et consolider les connaissances et les compétences spécifiques du CPE.
UE CNT	Culture numérique/TICE
	Le numérique dans la classe : enjeux et perspectives dans le quotidien d'une classe
	Usages disciplinaires et transversaux du numérique (1) Les usages pédagogiques et disciplinaires au service des apprentissages : accompagnement pour la mise en oeuvre de séances dans les classes État des lieux : quels équipements ? quels usages possibles ? Choix et pertinence des outils (en lien avec les possibilités du terrain) Modalités pédagogiques et place des TICE dans les dispositifs d'apprentissage et d'enseignement Élaboration et mutualisation de fiches préparatoires
UE 3	Recherche
	Méthodologie, apports de la recherche et séminaire
	S'approprier la problématique, l'état des acquis scientifiques et les perspectives de recherche d'un sujet d'actualité en lien avec les métiers de l'éducation dans une perspective pluridisciplinaire.
UE 4	Contexte d'exercice du métier
	S'approprier la dimension éducative et pédagogique de la gestion de classe. S'approprier les notions d'autorité, de sanction et de discipline, les éléments explicatifs des violences scolaires. Appréhender les nouvelles compétences des métiers de l'éducation : travailler en équipe, en partenariat, travailler avec les familles
UE LV1	Langue vivante
	Langue vivante anglais ou espagnol
	Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.
UE 5	Mise en situation professionnelle
	Préparation, analyse du stage, analyse de pratiques professionnelles, projets
	Savoir mettre en oeuvre sa pratique professionnelle et analyser les situations rencontrées Faire des propositions professionnelles pertinentes, cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques de l'établissement (à ses personnels, ses élèves, aux familles) Confirmer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences : http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html)

SEMESTRE 4

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
	Complément disciplinaire (le système éducatif et ses enjeux)
	S'approprier les approches de la sociologie, des organisations et du management dans les institutions éducatives.
UE 2	Didactique : le métier de CPE
	Le métier de CPE
	Mieux appréhender les missions et les fonctions du CPE en fonction du contexte de l'établissement. Renforcer et consolider les connaissances et les compétences spécifiques du CPE.
UE CNT	Culture numérique/TICE
	Apprendre avec le numérique : retour réflexif sur les pratiques
	Usage du numérique en classe vers le C2i2e Usages disciplinaires et transversaux du numérique (2) Les usages pédagogiques et disciplinaires au service des apprentissages : accompagnement pour la mise en œuvre de séances dans les classes - retour réflexif sur les séances réalisées, en interrogeant particulièrement la pertinence des outils et des dispositifs mis en place, - numérique et enseignement : quels changements dans le métier ? - numérique et apprentissage : quels impacts ? La plus value des TICE pour la réussite des élèves ?
UE 3	Recherche
	Méthodologie, apports de la recherche et séminaire
	S'approprier la problématique, l'état des acquis scientifiques et des perspectives de recherche d'un sujet d'actualité en lien avec les métiers de l'éducation dans une perspective pluridisciplinaire.
UE 4	Contexte d'exercice du métier
	Connaître les métiers de l'éducation aujourd'hui. Appréhender et prendre en charge l'hétérogénéité des élèves. Apporter des réponses aux difficultés des élèves. Agir contre le décrochage scolaire. S'approprier les enjeux de l'évaluation. Lutter contre les discriminations. Comprendre la question du genre, de l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
UE LVE	Langue vivante
	Langue vivante anglais ou espagnol
	Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.
UE 5	Mise en situation professionnelle
	Préparation, analyse du stage, analyse de pratiques professionnelles, projets
	Savoir mettre en œuvre sa pratique professionnelle et analyser les situations rencontrées Faire des propositions professionnelles pertinentes, cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques de l'établissement (à ses personnels, ses élèves, aux familles) Confirmer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences : http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
	Session 1 CC : analyse de textes
	Session 2 CC: analyse améliorée
UE 2	Didactique : le métier de CPE
	Session 1 CC : projet communication CT : analyse d'une situation éducative de 3 heures
	Session 2 CT : analyse d'une situation éducative de 3h
UE CNT	Culture numérique/TICE
	Session 1 CC : hors session d'examen. Dossier numérique de 3 à 5 pages, composé de plusieurs travaux individuels ou collectifs à élaborer sur la plateforme de formation à distance suivant les indications du formateur
	Session 2 CC : amélioration individuelle des travaux du dossier
UE 3	Recherche
	Session 1 Rapport d'étape. Présence au stage obligatoire. Absence au stage entraîne défaillance à l'UE et au semestre.
	Session 2 Rapport d'étape amélioré. Présence au stage obligatoire. Absence au stage entraîne défaillance à l'UE et au semestre.
UE 4	Contexte d'exercice du métier
	Session 1 CC : dossier présentant la conception d'un projet interdisciplinaire et/ou en partenariat au sein d'un EPLE ou d'une institution éducative
	Session 2 CC : dossier amélioré selon les indications du correcteur présentant la conception d'un projet interdisciplinaire et/ou en partenariat au sein d'un EPLE ou d'une institution éducative
UE LV1	Langue vivante
	Session 1 CC : dossier individuel à rendre à une date fixée par l'enseignant
	Session 2 CC : dossier amélioré
UE 5	Mise en situation professionnelle
	Session 1 Rapport d'étape (cf UE3)
	Session 2 Rapport d'étape amélioré (cf UE3)

SEMESTRE 4

UE 1		Disciplinaire
	Session 1	CC : analyse d'une étude de cas
	Session 2	CC : analyse améliorée
UE 2		Didactique
	Session 1	CC : projet communication CT : analyse d'une situation éducative de 3h
	Session 2	CT : analyse d'une situation éducative de 3h
UE CNT		Culture numérique/TICE
	Session 1	CC : hors session d'examen. Dossier numérique de 3 à 5 pages, composé de plusieurs travaux individuels ou collectifs à élaborer sur la plateforme de formation à distance suivant les indications du formateur
	Session 2	CC : amélioration annuelle des travaux du dossier
UE 3		Recherche
	Session 1	Mémoire et soutenance (évaluation commune avec UE5). Soutenance soumise à accord préalable au regard du respect des dates, modalités de dépôt et documents de cadrage du mémoire . Présence au stage obligatoire. Absence au stage entraîne défaillance à l'UE et au semestre
	Session 2	Amélioration du mémoire et / ou de la soutenance selon les remarques du jury . Session 2 accessible à la condition d'avoir déposé et soutenu un mémoire à la session 1 et d'avoir une note moyenne supérieure ou égale à 8. Présence au stage obligatoire. Absence au stage entraîne défaillance à l'UE et au semestre
UE 4		Contexte d'exercice du métier
	Session 1	Oral : épreuve orale prenant appui sur un dossier présentant la réalisation d'un projet interdisciplinaire et/ou en partenariat au sein d'un EPLE ou d'une institution éducative
	Session 2	Oral : épreuve orale prenant appui sur un dossier amélioré présentant la réalisation d'un projet interdisciplinaire et/ou en partenariat au sein d'un EPLE ou d'une institution éducative
UE LV1		Langue vivante
EC 6	Session 1	CC : dossier individuel à rendre à une date fixée par l'enseignant
	Session 2	CC : dossier amélioré
UE 5		Mise en situation professionnelle
EC 8	Session 1	Mémoire et soutenance (évaluation commune avec UE5). Soutenance soumise à accord préalable au regard du respect des dates, modalités de dépôt et documents de cadrage du mémoire (cf UE3)
	Session 2	Amélioration du mémoire et / ou de la soutenance selon les remarques du jury . Session 2 accessible à la condition d'avoir déposé et soutenu un mémoire à la session 1 et d'avoir une note moyenne supérieure ou égale à 8. (cf UE3)